

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 4 décembre 2020

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

Au regard du contexte sanitaire actuel, conformément à l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire, et devant l'impossibilité avérée de tenir cette réunion en présentiel dans les locaux du centre de gestion, y compris de façon dématérialisée, l'An deux mil vingt, **le 4 décembre, à 15H00**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au CARROIR, Route Nationale, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MORETTI pour l'ouverture de la séance, de Monsieur Alain GOUTX en qualité de doyen d'âge de l'assemblée, de Monsieur Eric MARTELLIERE nouveau Président du Conseil d'Administration.

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

26 novembre 2020

Membres présents :

Date de la réunion :

4 décembre 2020

Titulaires : Nelly ANTOINE, Annick BARRÉ, Thierry BENOIST, Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Joël DEBUIGNE, Claude DENIS, Jean-Michel DEZELU, Marie-Agnès FERET, François FROMET, Corinne GARCIA, Alain GOUTX, Claire GRANGER, Pascal HUGUET, Nicole JEANTHEAU, Catherine LHÉRITIER, Eric MARTELLIERE, Philippe MERCIER, Jean-Marc MORETTI, Cécilia NAUCHE, Vincent ROBIN, Christophe THORIN, Régine VASSAUX

Suppléants : José ABRUNHOSA suppléant de Yann BOURSEGUIN, Philippe AGULHON suppléant de Michèle GAUTHIER, Jacques PAOLETTI suppléant de Karine MICHOT

N°44.2020

Membres titulaires excusés : Yann BOURSEGUIN, Michèle GAUTHIER, Karine MICHOT

Objet de la délibération :

Mme HERSANT, Payeur Départemental du Loir-et-Cher, excusée

Administration Générale –
Désignation des membres élus
pour siéger à la Commission
de Réforme

Nicole JEANTHEAU a été désignée secrétaire de séance.

(Rapporteur : le Président)

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration que le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher assure le secrétariat de la commission de réforme des personnels relevant de la fonction publique territoriale, pour l'ensemble des collectivités et établissements publics affiliés ou non affiliés du département.

L'arrêté ministériel du 04 août 2004 fixe la composition de cette instance et arrête son fonctionnement.

La commission de réforme est une instance médicale paritaire consultée notamment sur les refus d'imputabilité d'accidents de travail et de maladies professionnelles, les allocations temporaires d'invalidité et les mises en retraite pour invalidité.

Cette commission est composée de 6 membres ayant voix délibératives :

- 2 médecins agréés
- 2 représentants des collectivités et établissements publics territoriaux
- 2 représentants du personnel

.../...

Chacun des membres titulaires a deux suppléants.

La commission est présidée par un président qui dirige les délibérations, mais il ne prend pas part au vote.

Afin de composer cette commission, le Président propose les représentants élus, des collectivités et établissements publics affiliés, suivants :

Président : Monsieur Alain GOUTX

Suppléante : Madame Nicole JEANTHEAU

Membres titulaires (2) : Monsieur Gérard CHOPIN et Monsieur Christophe HENRY

Membres suppléants (2) : Madame Annick BARRÉ et Madame Michèle GAUTHIER

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité décident :

- de désigner les membres élus, des collectivités et établissements publics affiliés, suivants, pour siéger à la commission de réforme :

Président : Monsieur Alain GOUTX

Suppléante : Madame Nicole JEANTHEAU

Membres titulaires (2) : Monsieur Gérard CHOPIN et Monsieur Christophe HENRY

Membres suppléants (2) : Madame Annick BARRÉ et Madame Michèle GAUTHIER

- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 4 décembre 2020

Le Président,

Publié ou notifié le : 9/12/2020
Exécutoire le : 9/12/2020

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

Eric MARTELLIERE



Eric MARTELLIERE